

Rapport du Conseil d'Administration

CAMARADES,

Depuis l'Assemblée générale du mois de novembre dernier, votre Conseil a tenu cinquante-cinq séances, auxquelles tous les administrateurs ont assisté d'une façon régulière.

Nous soumettons à votre approbation le résumé des travaux du Conseil, pendant ce semestre, ainsi que le résultat financier de l'exercice écoulé.

Pendant cette période, nous avons eu le regret d'enregistrer le décès des camarades Bougniau et Guimond, retraités, et Gasson.

Deux camarades ont fait valoir leur droit à la retraite; ce sont les camarades : Hure et Pallix.

Le camarade Rousseil, chef du Bureau d'Etudes, nous a donné sa démission de sociétaire, à la date du 31 décembre 1935.

Après avis favorable de la Commission du Travail, nous soumettons à votre acceptation définitive les camarades : Goulard et Guyot, anciens apprentis, et Roch.

Le Conseil vous propose également le camarade Courtot pour les raisons énoncées ci-après.

Après acceptation de ces camarades, le nombre des sociétaires se trouvera porté à 274.

Les camarades dont les noms suivent, en règle avec nos statuts, ont demandé leur inscription :

Gibey Raymond, François André, Kostielski René, Limoges Bernard, Monjauvis Auguste, Febvre Julien, Honoré Maurice, Brual Raymond, Krieger Robert, Richou Robert, Chaumette René, Bazire Alexis, Monjauvis Lucien, Devoisin Louis, Laporte René, Berthelot Robert, Herveleu Pierre, Lesavoureux Edouard, Place Emile, Piat Roland, Bidanchon Pierre, Geniole Georges, Garnon René, Lagarde Charles, Dupaquier Jean, Bertrand André, Chabrit Maurice, Cuissot Maurice, Paty Marc, Bouchi Jean-René, Dutheil Roger-Pierre, Roger Eugène, Tanguy Louis, Rondeaux Pierre, Robert Louis.

Après enquête auprès des organisations syndicales, les camarades dont les noms suivent n'étant plus en règle avec l'article 9 de nos statuts sont enlevés du tour de rôle :

Lucain André, Bruyère Roger, Gasson Marcel, Chauvin André, Maisonneuve René, Bufetaud André, Jeanne Marcel, Pierron Robert, Laporterie Henry, Henault Maurice, Boucharenc Jean-Baptiste, Estorgue Louis, Chevalier Georges, Dams Léon, Duclaud Emile, Faribault Maurice, Tripier Marcel, Malaquin Emile, Maureloux Jean, Lefèvre Ernest, Billard André, Jean Baptiste, Juin André, Fournier Alfred, Gueudin Marcel, Orioux Pierre, Rocu Maurice, Perregon Franck, Naegel Marceau, Perrin Eugène, Menetti Raymond.

Au mois de mai, le total de notre effectif s'élève à 582 unités, dont : 8 ingénieurs, 39 employés, 30 apprentis.

A ce chiffre, il faut ajouter 42 auxiliaires employés dans les multiples.

Le nombre de nos camarades retraités s'élève à 79, auquel il faut ajouter 24 dames.

A cette Assemblée, vous aurez à nommer trois administrateurs, les camarades Sauve et Levenes étant à fin de mandat, et le camarade Redinger Emile ayant donné sa démission.

Vous aurez également à nommer, en application des derniers décrets-lois, un commissaire aux comptes, choisi en dehors de la Société.

Au point de vue des commandes, voici un résumé des travaux terminés, en cours, ou en étude :

Installation terminées : Extensions et transformations des multiples de Bourg, Beaune, Annecy, Lons-le-Saunier, Romans, Grenoble, Maisons-Laffitte.

L'autocommutateur de Limoges est également terminé, et se trouve actuellement en cours de réception par les services des P.T.T.

En cours de montage : Les multiples de Bastia, Bourgoïn, Chaumont. — Les extensions et transformations de : Auxerre, Bar-le-Duc, Belfort, Bourges, Brive, Evian, Grasse, Montauban, Tarbes, Angoulême, Strasbourg, Soissons.

En fabrication : Les multiples de : Gap, Sens, Villeneuve-sur-Lot. — Les extensions et transformations de : Mantes, Nancy, Mulhouse.

L'autocommutateur de Vichy.

En étude : Les multiples de : Cahors, Guéret, Mégeve, Bellegarde, Marmande, Lézignan, Corbeil, Draguignan, Niort, Chamonix. — Les extensions et transformations d'un certain nombre de multiples, pour leur adaptation au nouveau mode d'exploitation, dont les principaux sont : Blois, Chambéry, Quimper, Montargis, Annemasse, Vannes, Saint-Dié, Albi, La Roche-sur-Yon, Alès.

L'Administration des P.T.T. nous ayant communiqué récemment la documentation concernant l'automatique rural, nous poussons activement l'étude de cette documentation de façon à pouvoir répondre à bref délai à toute consultation de l'Administration.

Travaux divers : Têtes verticales, répartiteurs à 14 et 28 paires, tables d'essais, un lot important de boîtes de résistances de réglage des relais, et d'appareils de mesures de terre, keyboards et tableaux de jacks d'extensibles, tableaux et machines d'appel, ainsi que des commandes importantes de postes étanches et tableaux spéciaux, pour les Compagnies de Chemins de fer, et diverses installations avec autocommutateur pour l'aménagement du réseau téléphonique d'une Compagnie de distribution d'électricité.

Le Service commercial fonctionne d'une façon satisfaisante malgré l'irrégularité du travail due à la marche anormale des affaires.

Le chiffre des ventes au Privé, dans le deuxième semestre 1935, est en légère augmentation sur le première semestre.

Il est à noter que presque toutes les affaires sont traitées à des prix extrêmement bas par suite de la concurrence.

Notre Agence de Lyon nous donnant des résultats satisfaisants, nous avons décidé d'étendre ce principe d'organisation à une autre région. Depuis le mois de mars, une agence fonctionne à Marseille dans les mêmes conditions que celle de Lyon.

Notre Service technique est toujours appelé à résoudre des problèmes de plus en plus nombreux, tant pour moderniser et améliorer notre matériel, que pour étendre notre branche téléphonie. Nous pouvons citer dans cet ordre d'idée, les postes auto-sélectifs, répéteurs, commande à distance, etc. Dans le but de réaliser une collaboration plus étroite entre les différentes branches du Service technique et avec l'atelier, il a été institué une réunion mensuelle, à laquelle participent : les ingénieurs, le chef d'atelier, le chef du Bureau d'études et un représentant du Conseil, ainsi que le Directeur et Sous-Directeur; nous espérons obtenir un résultat intéressant de ces réunions.

Le camarade Rousseil nous ayant donné sa démission à la fin décembre, le poste qu'il occupait au Bureau d'études est devenu vacant. Nous avons pensé que pour mener à bien la lourde tâche qu'est la direction du Bureau d'études, il nous fallait trouver un camarade connaissant bien ce service, et au courant autant que possible de notre principale branche qu'est la téléphonie. Notre choix s'est finalement arrêté sur le camarade Courtot, quoique auxiliaire, mais qui remplissait toutes les conditions nécessaires pour ce poste, et dont les qualités sont appréciés de tous depuis plus de quinze ans qu'il est à l'A.O.I.P. Ce camarade est secondé dans sa tâche par le camarade Imbert. Nous n'avons eu jusqu'à présent qu'à nous féliciter de ce choix, et en conclusion nous vous demandons d'admettre le camarade Courtot comme associé.

Le Service des mesures, toujours en progression, nous a permis de répondre aux besoins de notre clientèle et d'enlever des marchés importants de l'Administration des P.T.T. La gamme des appareils pour l'enseignement s'est augmentée d'un galvanomètre balistique, voltampéremètre standard, selfs étalons, condensateurs étalons, galvanomètre à aiguille.

Le Service d'expéditions a vu pendant ces six derniers mois son nombre de livraisons augmenter dans de notables proportions; en conséquence, le camarade Giraud, qui était retourné en équipe lors de la compression de personnel, a été rendu à ce service.

Le Service des achats fonctionne normalement et s'emploie toujours à obtenir les conditions les meilleures pour satisfaire à nos commandes.

Le Service des nomenclatures, Archives et Prix de revient, a eu un travail assez conséquent à fournir, du fait d'une augmentation du nombre des affaires traitées, et a pu donner satisfaction à toutes les demandes, avec une légère augmentation de personnel.

Dans le département de la comptabilité industrielle, les différents services continuent à fonctionner d'une façon satisfaisante.

Pendant ce semestre, notre matériel s'est augmenté de : deux petites presses, un tour, une machine à graver, une machine à contacter et quelques appareils nécessaires au laboratoire.

Ainsi que nous vous en avons informés en réunion d'atelier, la Commission du Travail a été rétablie sous une forme un peu différente de celle qu'elle avait primitivement, à savoir : deux camarades nommés par l'atelier en collaboration avec le chef d'atelier, cette Commission faisant appel, le cas échéant, aux camarades compétents. Nous pensons que vous approuverez cette façon de faire. Son travail a été comme par le passé de s'occuper de l'établissement de divers prix et de solutionner tous les cas d'ateliers qui lui ont été soumis. Nous tenons à souligner ici qu'elle s'est acquittée de cette tâche à la satisfaction du Conseil.

La réorganisation de notre Caisse de dépôts se poursuit conformément aux indications qui nous furent données par le Ministère du Travail lors de notre demande d'emprunt. Actuellement une partie des dépôts à vue est transformée en dépôts à terme à un et deux ans et le taux d'intérêts des dépôts à vue est abaissé à 3 %. Nous ne saurions trop recommander à nos camarades de continuer dans cette voie et de transformer autant que possible leurs dépôts à vue en dépôts à terme.

Voici, camarades, l'exposé de l'activité de notre Association pendant ce semestre. Vous serez à même de constater à l'examen du bilan que le passif est en excédent de 1,3 % sur l'actif, alors que l'exercice industriel accuse un bénéfice de 1,5 %; vous pourrez constater également que notre réserve extraordinaire est en légère augmentation sur l'exercice précédent et que le déficit que nous accusons n'est dû qu'à nos pertes engendrées tant par la période commerciale instable que nous traversons, que par nos charges sociales (application de l'article 31 de nos statuts), et par des charges diverses, telles que l'impôt de 2 % sur le chiffre d'affaires. A propos de cette dernière charge, nous espérons que le statut légal des coopératives de production permettra de délimiter très nettement les véritables coopératives de celles qui n'en ont que les apparences et que les devoirs imposés à nos sociétés seront le prélude au rétablissement des droits qui nous ont été supprimés par les décrets-lois.

Dans l'ensemble, vous pouvez vous rendre compte que notre situation va en s'améliorant. Toutefois, il ne faut pas perdre de vue que la période favorable actuelle peut n'être que passagère et qu'un gros effort demande à être fait par tous pour livrer dans de bonnes conditions les commandes que nous enregistrons; en conséquence, nous demandons à tous les camarades de nous fixer avant la fin du mois de mai sur la date et la durée de leurs vacances, afin de pouvoir prendre toutes dispositions utiles en temps voulu, pour parer au trouble de cette période et nous permettre de tenir nos engagements pour les livraisons.

Ayant conscience d'avoir travaillé pour la bonne marche de notre Coopérative, nous espérons que vous nous renouvelerez votre confiance, et comptons sur la collaboration de tous les camarades pour continuer notre effort.

Vous trouverez à la suite de cet exposé, les rapports des différentes Commissions, ainsi que diverses propositions sur lesquelles vous aurez à vous prononcer.